

2008/8757 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 € A L'ASSOCIATION « ANTENNE MOBILE D'ACTION CULTURELLE» POUR L'ORGANISATION DE LA 23E EDITION DES RENCONTRES DE CONTEURS EN RHONE-ALPES, "PAROLES EN FESTIVAL" DU 21 MAI AU 7 JUIN 2008 (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 janvier 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«L'Association «Antenne Mobile d'Action Culturelle» sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon au titre de l'année 2008 pour ses activités.

Créée en 1981, l'Antenne Mobile d'Action Culturelle travaille sur le conte et l'oralité. L'Association présente la 23^e édition des rencontres de conteurs en Rhône-Alpes du 21 mai au 7 juin 2008, dont une partie se déroulera à Lyon, notamment à la Maison des Passages dans le 5^e arrondissement.

Du 21 mai au 7 juin 2008, l'AMAC investit ce lieu de métissage, d'échanges et de réflexion sur la pratique artistique et y proposera des spectacles, créations en tournée pour adultes, spectacles pour jeune public, des débats sur la lecture à voix haute, sur la petite enfance et sur le public spécifique.

La programmation du festival se déroulera également dans différentes structures de Lyon : Musée des Beaux-Arts, Maison Rhodanienne de l'Environnement, bibliothèques, 6^e Continent. Le cinéma « le Comoedia » accueillera comme en 2007, des rencontres autour du cinéma et du conte sur le thème du chocolat à destination des enfants et des adultes.

Durant un mois, le festival accueille une trentaine de conteurs pour plus de 60 spectacles. L'édition 2008 propose de développer notamment :

- la programmation de la Maison des Passages ;
- le lien entre les spectacles de contes et le cinéma ;
- les événements dans les lieux de culture du département ;
- les actions en direction des publics « spécifiques » ;
- les partenariats avec les établissements scolaires ;
- les partenariats avec d'autres manifestations simultanées ;
- les échanges européens en ouvrant davantage le festival aux conteurs étrangers.

A travers ce festival, l'Association souhaite sensibiliser le public lyonnais à l'art du conte et constituer un rendez-vous international du conte et de l'oralité.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Antenne Mobile d'Action Culturelle », je propose de lui allouer une subvention de 3 000 euros. »

Vu les avis émis par les Conseils des 2^e, 5^e et 7^e arrondissements ;

Oui l'avis de sa Commission Culturelle ;

DELIBERE

1. Une subvention de 3 000 € est allouée à l'Association « Antenne Mobile d'Action Culturelle » pour l'organisation de la 23^e édition des rencontres de conteurs en Rhône-Alpes, « Paroles en festival » du 21 mai au 7 juin 2008.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2008, programme FETPOPU, opération SUBAUT, ligne de crédit n° 143 imputation 024.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. BONNIEL-CHALIER